



P R I X
RECONNAISSANCE

GUIDE POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE

HEC MONTRÉAL

Table des matières

I/ Description de l'événement.....	3
1. Objectifs.....	3
2. Public concerné	3
II/ Les critères	3
1. Critères d'admissibilité.....	3
2. Critères d'irrecevabilité	3
3. Modalités particulières.....	3
III/ Catégories	4
1. Activité ayant favorisé l'accueil et l'intégration des étudiants (dossier de candidature requis)	4
2. Activité ayant favorisé le développement professionnel des étudiants (dossier de candidature requis)	4
3. Activité socio-culturelle de l'année	4
4. Nouvelle activité (dossier de candidature requis).....	4
5. Membre le plus dévoué.....	4
6. Équipe-projet de l'année	4
7. Présidente et président de l'année	4
8. Bénévole féminin et bénévole masculin de l'année	4
IV/ Le Jury	5
1. Composition du Jury	5
2. Prérogatives du Jury (catégories 1 à 3)	5
V/ Dépôt des candidatures.....	5
VI/ Le Gala Prix Reconnaissance.....	5
Annexe/ Dates clés	6

I/ Description de l'événement

1. Objectifs

Reconnaître, valoriser et encourager l'implication étudiante au sein des regroupements étudiants reconnus de HEC Montréal.

2. Public concerné

Le concours s'adresse à toute la communauté étudiante de l'École qui s'implique au sein d'un regroupement étudiant reconnu de HEC Montréal. Les prix collectifs récompensent les réalisations d'une équipe de projet, d'un comité, d'une association, ou d'un groupe d'intérêt. Les prix individuels récompensent l'implication exemplaire et les réalisations d'un étudiant en particulier.

II/ Les critères

1. Critères d'admissibilité

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Avoir été inscrit à HEC Montréal à au moins un trimestre durant la période de janvier 2016 à avril 2017;
- Avoir réalisé une activité ou participé en groupe à la réalisation d'une activité reconnue aux fins des présentes;
- Avoir réalisé une activité entre le 6 mars 2016 et le 5 mars 2017;
- Ne pas avoir été rémunéré pour la réalisation de l'activité pour laquelle la candidature est déposée;
- Permettre à l'École de diffuser un résumé des réalisations primées ainsi que l'identité des finalistes;
- Déposer son dossier de candidature dûment complété **au plus tard le lundi 6 mars 2017**, au Service aux étudiants (bureau RJ.711) à l'attention de Stéphanie Leverdier ou par courriel à stephanie.leverdier@hec.ca

2. Critères d'irrecevabilité

Les critères de rejet sont les suivants :

- Non respect de la date limite : le lundi 6 mars 2017;
- Mauvaise qualité du français;
- Non remise de tous les documents demandés;

3. Modalités particulières

Les collectifs d'étudiants peuvent soumettre un dossier de candidature dans, au maximum, deux catégories différentes.

Pour les compétitions, seuls les comités organisateurs sont concernés, toutes les délégations sont exclues.

III/ Catégories et critères

1. **Activité ayant favorisé l'accueil et l'intégration des étudiants**

(dossier de candidature requis)

L'activité doit permettre de s'intégrer au sein de la communauté, que ce soit sur le plan social ou scolaire.

- Favorise une meilleure connaissance de l'École et de ses services
- Permet de se créer un réseau de contacts au sein de l'École
- Favorise le sentiment d'appartenance à HEC Montréal

2. **Activité ayant favorisé le développement professionnel des étudiants** (dossier de candidature requis)

L'activité doit permettre de se former, de s'informer ou de développer des compétences et habilités sur un plan social ou professionnel.

- Permet de découvrir une industrie, une entreprise et/ou un rôle au sein d'une organisation
- Favorise le développement d'un réseau de contacts professionnels
- Permet le développement des compétences et d'habilités en affaires

3. **Activité socio-culturelle de l'année** (dossier de candidature requis)

- Favorise le développement de la culture artistique
- Favorise le développement de la culture sociale
- Favorise le développement de la culture des affaires

4. **Nouvelle activité** (dossier de candidature requis)

L'activité doit présenter une approche jusqu'à présent inédite à l'École qui favorise l'intégration, le développement socioprofessionnel ou la qualité du milieu de vie.

- Permet de découvrir une industrie, une entreprise et/ou un rôle au sein d'une organisation
- Permet de développer un réseau de contacts à l'École ou à l'externe
- Permet le développement des compétences et d'habilités en affaires

5. **Membre le plus dévoué**

6. **Équipe-projet de l'année**

7. **Présidente et président de l'année**

8. **Bénévole féminin et bénévole masculin de l'année**

IV/ Le Jury

1. Composition du Jury

Catégories 1 à 4 : un jury formé de membres de la direction choisira les lauréats.

Catégorie 5 : à la discrétion de chaque regroupement.

Catégories 6 à 8 : les lauréats seront choisis par les Services aux étudiants.

2. Prérogatives du Jury (catégories 1 à 4)

Le Jury se réserve le droit de déplacer une candidature dans une catégorie différente s'il considère que le dossier ne correspond pas à la catégorie choisie en fonction des critères établis.

Le Jury dispose du droit de retirer une catégorie du concours ou de ne désigner aucune organisation lauréate s'il juge que les candidatures reçues ne satisfont pas les critères de sélection.

Le Jury sélectionnera les candidatures les plus intéressantes pour les convoquer, s'il le désire, à une présentation orale des réalisations le lundi 14 mars 2016. À l'issue des présentations, le Jury déterminera les finalistes et lauréats qui seront annoncés lors du Gala Prix Reconnaissance.

V/ Dépôt des candidatures

Date limite : lundi 6 mars 2017 à stephanie.leverdier@hec.ca

Catégories 1 à 4 : un représentant du regroupement étudiant sera chargé de compléter la candidature (formulaire de candidature et rapport d'activité), de la faire parvenir et de la défendre.

Note : Si vous avez complété un rapport d'activité pour le Fonds Leadership, celui-ci peut être utilisé pour votre dossier de candidature.

Catégorie 5 : un représentant du regroupement sera chargé de transmettre le nom du lauréat.

Catégorie 6 à 8 : aucun dossier de candidature requis.

VI/ Le Gala Prix Reconnaissance

Le Prix Reconnaissance sera couronné par un gala qui se déroulera le mardi 28 mars 2017 au Marché Bonsecours.

Annexe/ Dates clés

Lundi 6 mars : Date limite des dépôts de candidature au SAE

Lundi 13 mars : Présentations orales des candidatures des catégories 1 à 3 devant le Jury de l'École sur demande.

Lundi 13 au vendredi 17 mars : Inscription pour le Gala Prix Reconnaissance.

Mardi 28 mars : Gala Prix Reconnaissance au Marché Bonsecours